

SOMMAIRE

ÉLABORATION DE RAPPORTS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS EN TENANT COMPTE DE L'ÉQUITÉ : CADRE D'ACTION



INTRODUCTION

Le présent document accompagne le document intitulé « Cadre d'action axé sur l'équité pour l'élaboration de rapports sur l'état de santé des populations » (CCNPS et CCNDS, 2015).

Il se veut une introduction au cadre d'action. Veuillez vous reporter au document intégral pour connaître le processus d'élaboration du cadre d'action et les liens entre les exemples de pratiques prometteuses qui sont donnés pour chacune des composantes.



National Collaborating Centres
for Public Health

Centres de collaboration nationale
en santé publique

Les rapports sur l'état de santé des populations (RESP) se révèlent de précieux outils quand on veut agir sur les déterminants sociaux de la santé et améliorer l'équité en santé. Le *cadre d'action* s'adresse aux personnes qui ont un rôle à jouer dans l'élaboration de rapports sur l'état de santé de la population locale ou qui veulent en savoir plus sur la manière d'utiliser le *cadre d'action* afin d'orienter les mesures nécessaires pour améliorer l'équité en santé.

Le *cadre d'action* couvre tous les éléments qu'inclurait un modèle *idéal* pour tenir compte de la perspective d'équité dans le processus d'élaboration de RESP. Toutefois, la nature complexe des organismes de santé publique, qui évoluent dans des milieux de nature encore plus complexe, ne constitue pas en soi une situation idéale.

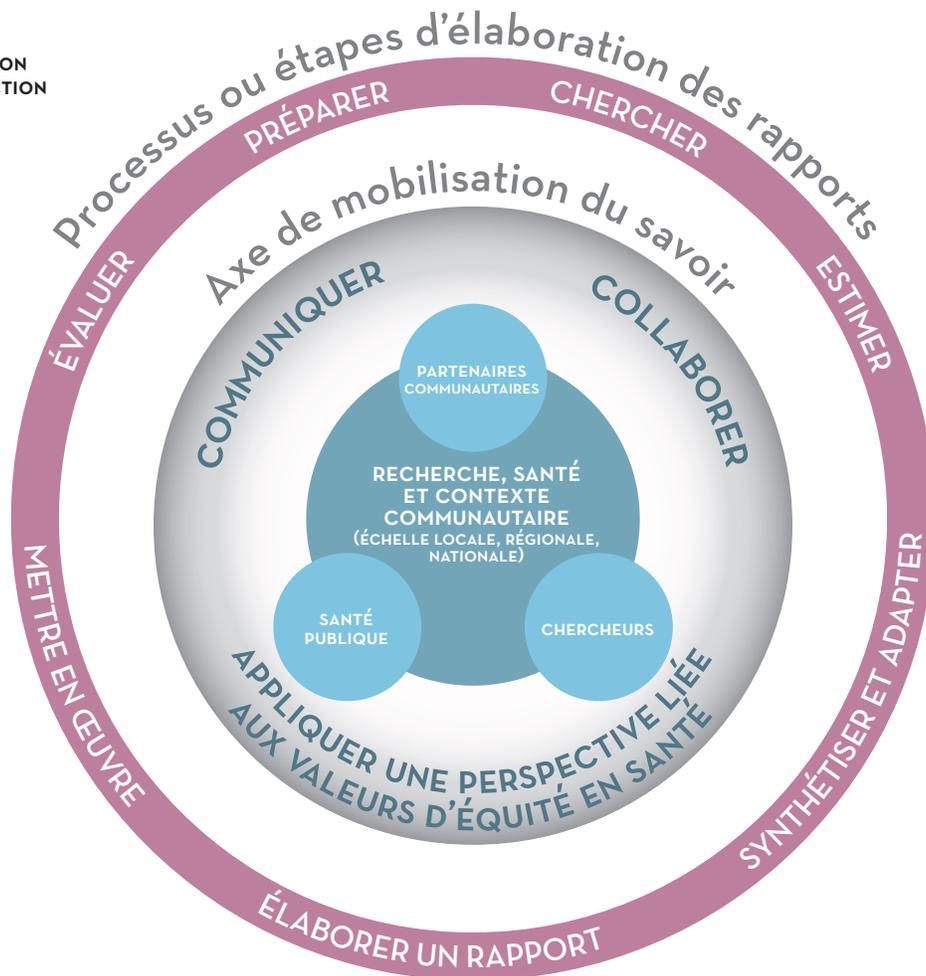
Par conséquent, le cadre d'action devrait servir à déterminer et à mettre en œuvre des étapes réalisables adaptées à votre contexte.

Nous espérons que l'application du cadre d'action viendra encourager l'intégration de la notion d'équité en santé dans le processus d'élaboration de RESP sur les plans local, provincial, territorial et national et améliorer, du coup, la capacité d'agir sur les déterminants sociaux de la santé.

Composantes du cadre d'action

Le *cadre d'action axé sur l'équité pour l'élaboration de RESP* couvre les principales composantes d'un processus intégrant de manière efficace la notion d'équité en santé.

SCHÉMATISATION DU CADRE D'ACTION



A. AXE DE MOBILISATION DU SAVOIR

Où - procure le contexte (*recherche, santé et contexte communautaire*)

Qui - décrit les principaux acteurs (*santé publique, chercheurs, partenaires communautaires*)

Comment - décrit l'approche à suivre tout au long du processus (*communiquer, collaborer, appliquer une perspective liée aux valeurs d'équité en santé*)

B. PROCESSUS OU ÉTAPES D'ÉLABORATION DES RAPPORTS

Quoi - décrit les étapes du processus d'élaboration de RESP et les principales questions à considérer pour intégrer la notion d'équité en santé (*préparer, chercher, estimer, synthétiser et adapter, élaborer un rapport, mettre en œuvre, évaluer*)

A. AXE DE MOBILISATION DU SAVOIR

L'axe de mobilisation du savoir concerne explicitement les utilisateurs ultimes (p. ex., les principaux acteurs et leur lieu géographique) réunis dans une démarche collaborative pour intégrer la perspective d'équité en santé. Il regroupe trois grandes composantes :

1. **Où** – Le processus d'élaboration de RESP intervient sur divers plans, c'est-à-dire aux échelles locale, régionale et nationale. Les personnes, les organismes, les cultures politiques et les données diffèrent à chaque échelon. Mais, en bout de piste, ce sont le contexte communautaire et les enjeux locaux qui orientent le processus d'élaboration des rapports et, inversement, dans un contexte systémique plus global. Au fil du temps, la collectivité se voit mieux outillée pour atténuer les problèmes d'équité en santé, ce qui permet d'améliorer l'équité en santé dans le contexte communautaire local.
2. **Qui** – Les personnes œuvrant dans le secteur de la santé publique, les partenaires communautaires et les chercheurs sont les principaux acteurs dans un processus d'élaboration de RESP. Soulignons qu'un processus dirigé par un seul acteur mènera moins souvent à une action. La capacité de chacun d'agir et de faire preuve de leadership joue un rôle crucial dans l'intégration efficace de l'équité en santé dans un tel processus. Le secteur de la santé publique est essentiel dans l'élaboration de RESP. Les acteurs et les défenseurs de la santé publique sont bien placés pour fournir le leadership nécessaire pour assurer l'efficacité du processus d'élaboration de RESP. Les partenaires communautaires (y compris l'administration locale, les organismes communautaires et les autres responsables communautaires) ont une responsabilité tout au long du processus. En outre, l'apport des chercheurs qui œuvrent dans des milieux et des sphères d'activité différents se révèle essentiel à différentes étapes du processus.
3. **Comment** – Il y a plus d'une façon de mobiliser le savoir nécessaire dans un processus d'élaboration de RESP. Cela dit, il importe tout de même de toujours respecter certains principes de base. Le cadre d'action fait état de ces principes en termes de questions à considérer qui peuvent se regrouper sous trois thèmes :
 - **Appliquer une perspective liée aux valeurs d'équité en santé** – ce qui veut dire se poser des questions de manière à veiller à ce que l'évaluation des écarts dans l'état de santé de la population se fasse dans

une perspective d'équité et de justice. Les questions nous aident à comprendre comment nous assurer de prendre en compte les structures et les systèmes sociaux, économiques et politiques qui créent ces iniquités de santé et comment obtenir une répartition plus équitable des ressources consacrées à la santé.

- **Collaborer** – ce qui veut dire inclure des personnes de tous les secteurs afin d'obtenir des données probantes plus solides et de mieux en comprendre le sens. Les questions nous aident à comprendre comment inviter les gens à faire partie de notre équipe quand nous ne les connaissons pas, comment établir un climat de confiance et comment passer à l'action.
- **Communiquer** – ce qui veut dire nous assurer que toutes les parties, y compris celles qui se serviront des résultats du processus, savent ce qui se passe. Les questions nous aident à comprendre comment nous assurer que tout le monde est au courant du déroulement et comment faire connaître notre histoire afin d'inspirer d'autres personnes à se joindre à nous.

B. PROCESSUS OU ÉTAPES D'ÉLABORATION DES RAPPORTS

Le cadre d'action comporte un processus en sept étapes pour élaborer et mettre à exécution des RESP. Chacune des étapes s'articule autour de questions à poser afin d'orienter les démarches et de veiller à la mise en place des structures adéquates pour que le processus d'élaboration des RESP tienne compte de la perspective d'équité.

Principales questions à poser pour chacune des sept étapes :

1. **Préparer** – Qui doit faire partie du processus? Quelles sont les questions clés et les enjeux ou problèmes principaux? De quelle manière les valeurs d'équité sont-elles intégrées à nos questions d'enquête?
2. **Chercher** – Quel est le meilleur moyen de trouver les données probantes issues de la recherche qui sont pertinentes? Quels indicateurs nous permettront de répondre à la question de recherche? Quelles sont les autres données disponibles? Est-il utile de dresser un plan pour recueillir des données supplémentaires?
3. **Estimer** – Quelle est la qualité de nos sources d'information et de nos données probantes? Quelles sont les limites de ces sources et de ces données? Les données probantes issues des autres travaux de recherche quantitative, qualitative ou participative peuvent-elles compléter les données? Comment les méthodes de recherche et de collecte et d'analyse

des données intègrent-elles les valeurs d'équité en santé? Les divers indicateurs mesurent-ils à la fois les avantages et les lacunes? Dans quelle mesure les données démographiques sont-elles divisées selon les caractéristiques géographiques, sociales et économiques?

4. **Synthétiser et adapter** – Comment synthétiser, adapter et intégrer différents types de données probantes afin de brosser un tableau plus complet des iniquités? Quelles recommandations pouvons-nous formuler pour la pratique fondée sur les données probantes? Comment les valeurs d'équité en santé y sont-elles intégrées? En quoi les recommandations s'appliquent-elles au contexte local?
5. **Élaborer un rapport** – De qui se compose notre auditoire et quel est le meilleur moyen de lui faire part de ce que nous avons appris?
6. **Mettre en œuvre** – Comment pouvons-nous cadrer les conclusions de manière à mobiliser tout le monde? Quel est le meilleur moyen d'étudier les mesures possibles, qui vont de la mobilisation des membres de la collectivité jusqu'à l'élaboration de politiques? Comment pouvons-nous collaborer afin de mettre en œuvre les mesures possibles?
7. **Évaluer** – Dans quelle mesure le processus d'élaboration de RESP a-t-il contribué à l'atteinte de nos objectifs organisationnels de départ pour le rapport? Où a-t-on inclus et intégré l'amélioration de l'équité dans ces objectifs? Dans quelle mesure la capacité de la collectivité à prendre des mesures concernant les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé a-t-elle découlé du processus?

Application du cadre d'action

Quelles que soient vos fonctions ou la place que vous occupez dans les milieux de la santé publique, de la recherche ou des organismes communautaires, vous pouvez enrichir le processus d'élaboration de RESP afin que la perspective d'équité y soit mieux intégrée, par exemple :

- *Obtenez un exemplaire du dernier rapport sur l'état de santé de la population* produit par votre bureau, puis rencontrez vos collègues afin d'explorer votre degré de compréhension des concepts d'équité en santé et d'iniquité de santé et la mesure dans laquelle ces concepts font partie intégrante de chacune des étapes du processus d'élaboration du RESP.

- *Invitez une personne de l'équipe responsable de la production du rapport* à venir s'entretenir avec vos collègues de la manière et du point précis où les principes de base en matière de mobilisation du savoir (appliquer une perspective liée aux valeurs d'équité, communiquer, collaborer) ont été pris en compte dans le processus d'élaboration de RESP.
- *Réunissez un groupe pluridisciplinaire et intersectoriel* afin de discuter des possibilités de mieux intégrer la notion d'équité dans le processus d'élaboration de RESP et de mettre en œuvre une stratégie de mobilisation du savoir dès le début.

Prochaines étapes en matière de recherches et de pratiques en santé publique

Nous proposons deux grands volets d'enquête à des fins de recherche, et nous sommes enthousiastes à l'idée d'appuyer la collaboration entre la recherche et la pratique pour la réalisation de ces deux volets, c'est-à-dire : 1) l'évaluation des processus actuellement mis en place dans le domaine de la santé publique au chapitre de l'élaboration de RESP, avec un objectif plus précis d'évaluer à la fois le processus et les résultats, y compris le changement stratégique en découlant, 2) l'établissement de normes de rendement précises par rapport aux RESP afin d'assurer l'intégration d'objectifs qui concernent à la fois l'organisme, l'équité en santé et une politique publique favorisant la santé.

En ce qui a trait à la pratique de santé publique, nous insistons sur l'importance d'examiner les données probantes de manière à en considérer la signification et la pertinence dans un contexte local particulier. Ce que l'on sait au sujet des facteurs sociaux influant sur la santé n'est pas de nature universelle quand on parle d'applicabilité. La situation ouvre donc la voie à une nouvelle forme d'élaboration de politiques scientifiques qui serait de nature participative. Elle suppose aussi de reconnaître que la démarche pour établir provisoirement des indicateurs, les suivre et faire part des résultats les concernant n'est pas un processus technique réservé uniquement aux spécialistes. Se servir des RESP de cette façon exige que le secteur de la santé publique dépasse ses habitudes de suivi et de surveillance et place au cœur de son processus d'élaboration de RESP une habile stratégie de mobilisation du savoir. De cette façon, la production de rapports se révélera un outil pratique pour orienter l'action visant à améliorer l'équité en santé.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

CCNPS et CCNDS. (2015). *L'intégration de la notion d'équité dans les rapports sur l'état de santé des populations : un cadre d'action*. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier. À télécharger à l'adresse www.ccnsp.ca/docs/PHSR%20Action%20Framework%20FR_final.pdf